

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

RECTORAT

LE RECTEUR

N° 006057 UCAD/INSEPS

Dakar, le 04 JUL 2022

TESTS D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE EN SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, JEUNESSE ET LOISIR (STAPS/JL)

PARCOURS EDUCATION MOTRICITE
(EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE).

DE L'INSEPS

L'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport (INSEPS) de Dakar organise du **mardi 04 octobre au samedi 14 octobre 2022** des tests d'entrée en première année de Licence en Sciences et Techniques de l'Activité physique et du Sport, Jeunesse et Loisir (STAPSJL), Parcours Education Motricité (Education Physique et sportive). Ces tests sont destinés à la sélection de 45 étudiants dont 10 d'entre eux qui évoluent dans l'élite sportive. Ces derniers s'engageront à défendre les clubs sportifs de l'université.

Ces tests sont réservés aux titulaires du baccalauréat des Sessions 2022 et 2021. Les candidats doivent être âgés de **24 ans**, au plus, le 31 décembre 2022.

I. INSCRIPTION DES CANDIDATS

Les demandes d'inscription sont reçues, dès la publication de cet arrêté, au secrétariat de l'INSEPS jusqu'au **samedi 24 septembre 2022 à 12 heures**.

Le dossier de candidature comprend :

- Un certificat de visite et contre-visite ;
- Une attestation de réussite au baccalauréat ;
- Un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois ;
- Une copie légalisée de la carte d'identité nationale ;
- Un Curriculum Vitae relatif au vécu sportif du candidat ;
- Un reçu de versement de la somme de dix mille francs (10 000 F) représentant les frais de dossier.

*NB : Les justificatifs du niveau de pratique sportive (photocopie légalisée de la licence fédérale, attestation de sélection ou de palmarès délivrée par la fédération de sa spécialité sportive) pour les candidats sportifs **doivent être fournis**.*

II. NATURE DES EPREUVES

Deux séries d'épreuves sont prévues :

- A.** Une première série d'épreuves subie par l'ensemble des candidats comprenant trois (3) tests de terrain notés chacun de 0 à 20 affectés du coefficient 1 :
1. Test de course navette ou Luc-Léger (endurance-résistance) ;
 2. Test de vitesse (100 m) ;
 3. Test de quintuple saut (puissance-coordination) ;
- B.** Une deuxième série d'épreuves subie par les seuls candidats ayant obtenu un total de 30 points au moins sur 60 à la première série et comprenant :
1. Une épreuve de français : (durée 1 h 30 ; coefficient 1) ;
 2. Une épreuve de sciences naturelles portant sur la biologie humaine (durée 1 h 30 mn ; coefficient 1) ;
 3. Une épreuve pratique de sports collectifs (coefficient 1) ;
 4. Une épreuve d'entretien avec un jury (coefficient 1).

III. CONDITION D'ADMISSION

Pour être admis à s'inscrire en Licence 1, tout candidat devra nécessairement satisfaire à la visite médicale d'aptitude organisée à l'INSEPS avant le début de l'année universitaire 2022-2023.

NB : le recrutement dans la fonction publique n'est pas garanti.


Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE